

GREFFE
du Tribunal de Commerce de
ROUBAIX - TOURCOING
51, Rue du Capitaine Aubert
59070 ROUBAIX Cédex 1

**CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE**

Concernant :

Dépôt effectué par :

SA Conseil d'Administration
REGIONALE DE LOCATION ET SERVICES TEXT.
7 RUE ALFRED MONGY

FIDUCIAIRE DU NORD

59700 MARCQ EN BAROEUL

Numéro RCS : ROUBAIX - TOURCOING B 885 581 033

<5700/55B20103>

Dénomination sociale :

REGIONALE DE LOCATION ET SERVICES TEXTILES

Pièces déposées le 22/12/1997	Numéro : 974717
RAPPORT COMMIS. AUX APPORTS	18/12/1997

BORDEREAU DE FRAIS

Total Exonéré Taxe.....	38.00	Total soumis à Tva.....	38.60
Montant Tva.....	7.95	TOTAL T.T.C.....	84.55

Le Greffier,

11



S.A. R.L.S.T.

Marcq en Baroeul

--- oOo ---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS
SUR LES APPORTS REALISES
PAR LA SOCIETE « GRENELLE-SERVICE »
A LA SOCIETE
« REGIONALE DE LOCATION ET SERVICES
TEXTILES - R.L.S.T. »**

Henri DELEBARRE

E. S. C.

EXPERT COMPTABLE

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LILLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE
DE DOUAI

S.A. R.L.S.T.

7, rue Alfred MONGY

59704 MARCQ EN BAROEUL

HD/TD

<p>RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS SUR LES APPORTS REALISES PAR LA SOCIETE « GRENELLE-SERVICE » A LA SOCIETE « REGIONALE DE LOCATION ET SERVICES TEXTILES - R.L.S.T. »</p>
--

En exécution de la mission qui m'a été confiée par Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Roubaix le 25 Septembre 1997, conformément aux dispositions de l'article 64 du décret du 23 Mars 1967 sur les sociétés commerciales, je vous présente mon rapport sur l'appréciation de la valeur des apports devant être effectués par la **société Grenelle Service** à la **société Régionale de Location et Services Textiles - RLST**.

1. Exposé sur l'opération envisagée

La société *Grenelle Service* exerce une activité de location service d'articles textiles dans plusieurs établissements dont l'un est situé dans le Nord Pas de Calais à Lambersart.

La société *R.L.S.T.* exerce la même activité dans la Région Nord Pas de Calais.

Les deux sociétés appartenant à un même groupe, il est envisagé un apport pur et simple à la société *R.L.S.T.* des éléments de l'actif de la société *Grenelle Service* constituant le fonds de commerce de location service d'articles textiles situé à Lambersart (59) 227 rue de la Carnoy, la société *R.L.S.T.* ne prenant pas en charge le passif attaché audit fonds.

Cette opération permettra une rationalisation des moyens d'exploitation et commerciaux situés dans une même zone géographique.

En rémunération dudit apport, *Grenelle Service* recevra des actions à émettre par la société *R.L.S.T.* à titre d'augmentation de capital, la différence entre la valeur des apports et le montant nominal des actions créées étant portée au bilan de la société *R.L.S.T.* à un compte « prime d'apport ».

2. Description, évaluation et rémunération des apports

2.1. Description des apports

Les apports sont constitués par l'ensemble des éléments énumérés ci-après :

A) Eléments d'actif incorporels

Un fonds de commerce de location service de linge, vêtements de travail, essuie-mains continus et tous articles textiles, exploité à LAMBERSART (59130), 227/231, rue de la Carnoy et immatriculé au R.C.S. de Lille sous le numéro 91 B 150, comprenant :

- la clientèle et l'achalandage,
- l'enseigne Anett Location Service ainsi que le droit de se dire successeur de la société *Grenelle Service*,
- les archives commerciales, les fichiers, les listes des clients et fournisseurs, la correspondance, les marchés et les commandes,
- les logiciels,
- le droit à la jouissance des locaux visés ci-avant, suivant bail consenti par la société *Grenelle Service* à la société *R.L.S.T.* pour une durée de 23 mois à compter de la date de réalisation dudit apport.

Ledit fonds évalué	13.956.500 F

Total des éléments incorporels apportés	<u>13.956.500 F</u>

B) Eléments d'actif corporels

1.1 Matériel industriel apporté pour sa valeur nette comptable	173.033 F
1.2 Matériel d'énergie apporté pour sa valeur nette comptable	211.299 F
1.3 Outillage industriel apporté pour sa valeur nette comptable	112.973 F
1.4 Agencements matériel et outillage apportés pour leur valeur nette comptable	13.683 F
1.5 Matériel de transport apporté pour sa valeur nette comptable	102.934 F
1.6 Matériel de bureau et informatique apporté pour sa valeur nette comptable	7.058 F
1.7 Mobilier de bureau apporté pour sa valeur nette comptable	15.151 F
1.8 Autres immobilisations corporelles (appareils sanitaires, tapis, linge et vêtements de travail)	1.100.569 F

tels que lesdits éléments sont détaillés en annexe 1 aux présentes.

Total des éléments corporels apportés :	<u>1.736.700 F</u>
--	---------------------------

2.2 Evaluation des apports

- Les éléments incorporels des fonds de commerce ont été évalués en appliquant au chiffre d'affaires réalisé sur la période du 1/9/96 au 31/8/1997, des pourcentages propres à chacune des activités de location et de blanchisserie.

L'application de ces taux au chiffre d'affaires conduit à une valeur de : 13.956.500 F. Cette méthode est la même que celle appliquée dans le cadre de la restructuration des autres sociétés du groupe de la région Nord Pas de Calais.

- Les éléments corporels ont été retenus pour leur valeur nette comptable au 31 Août 1997.

2.3 Rémunération des apports

Les apports effectués par la société *Grenelle Service* seront rémunérés par l'attribution à cette dernière de 2.661 actions nouvelles d'un nominal de 50 F chacune à émettre par la société *R.L.S.T.* par voie d'augmentation de capital.

L'augmentation de capital s'élèverait à 50 F x 2.661 actions = 133.050 F. Le capital sera donc porté de 1.337.000 F à 1.520.050 F.

La différence entre la valeur des apports (15.693.200 F) et la valeur nominale des actions à créer (133.050 F), soit 15.560.150 F sera inscrite au bilan de la société *R.L.S.T.* à un compte « Prime d'apport ».

Les actions nouvelles seront entièrement assimilées aux actions anciennes et porteront jouissance à compter de la date de réalisation définitive de l'opération d'apport.

3. Vérifications effectuées et appréciation

J'ai effectué les diligences que j'ai estimées nécessaires selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes pour vérifier la réalité des apports et la valeur qui leur est attribuée.

S'agissant d'un apport pur et simple, ces diligences ont plus particulièrement porté sur :

- la visite des installations de Lambersart
- l'existence des éléments corporels apportés et le contrôle de leur valorisation
- l'absence des privilèges accordés sur les éléments corporels et incorporels apportés
- la réalité du chiffre d'affaires réalisé par l'établissement de Lambersart du 1^{er} Septembre 1996 au 31 Août 1997 et l'évolution de ce chiffre d'affaires par rapport aux périodes précédentes.

Un entretien avec la direction du groupe a permis d'approcher les conditions futures d'exploitation de l'activité de l'établissement de Lambersart.

L'absence de bilan et de compte de résultat propres à l'établissement apporté a limité les possibilités d'apprécier précisément la rentabilité actuelle, dudit établissement. Toutefois des éléments de comptabilité analytique ont pu m'être communiqués.

A la suite de ces travaux les observations suivantes peuvent être formulées :

- Sur les éléments corporels

Le fait de retenir, pour les éléments corporels, la valeur nette comptable, soit 1.736.700 F, est une solution prudente. La valeur réelle d'utilité est probablement assez sensiblement supérieure à ce montant en raison des rythmes d'amortissements pratiqués, notamment sur le linge, et du fait que certains éléments corporels ont été acquis en leasing.

- Sur les éléments incorporels

Compte tenu de la place du groupe dans son secteur d'activité et de l'importance que représentent les parts de marché, il semble normal d'accorder une importance privilégiée au chiffre d'affaires pour l'évaluation du fonds commercial.

Il est toutefois généralement admis que cette valeur du fonds commercial est en grande partie déterminée par différence entre la valeur globale de l'entreprise et la somme des valeurs attribuées aux éléments identifiables du patrimoine.

- Sur la valeur globale de l'entreprise

La valeur totale de l'apport est fixée à 15.693.200 F.

Cette valeur est proche de la moyenne des valeurs résultant de l'application de différents critères liés à la fois au chiffre d'affaires et à la rentabilité, ces critères étant obtenus à partir de comparaisons avec des valeurs boursières, des valeurs de transactions réalisées dans le même secteur d'activité, ou de ratios liés à la rentabilité généralement admis.

Ces ratios liés à la rentabilité ont été appliqués aux résultats estimés selon les critères de rentabilité moyenne observés dans d'autres filiales de R.L.S.T. implantées dans le Nord Pas de Calais ayant la même activité et avec lesquelles une synergie serait opérée.

Ces résultats sont supérieurs à ceux fournis par la comptabilité analytique mais les informations obtenues sur la restructuration et la réorganisation de l'établissement permettent d'estimer qu'à chiffre d'affaires égal, le résultat futur sera comparable à celui des autres sociétés du groupe.

Dans le contexte actuel, on peut admettre que le critère du chiffre d'affaires doit être privilégié compte tenu de l'importance des parts de marché détenues par le groupe dans ce secteur d'activité, du potentiel de développement, et de l'effet de synergie de l'opération qui devrait permettre d'améliorer la rentabilité.

4. Conclusion

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des apports décrits ci-dessus, dont le total s'élève à 15.693.200 F.

La valeur globale des apports correspond au moins à la valeur au nominal des actions à émettre, augmentée de la prime d'apport.

Fait à FLEURBAIX, le 18 Décembre 1997

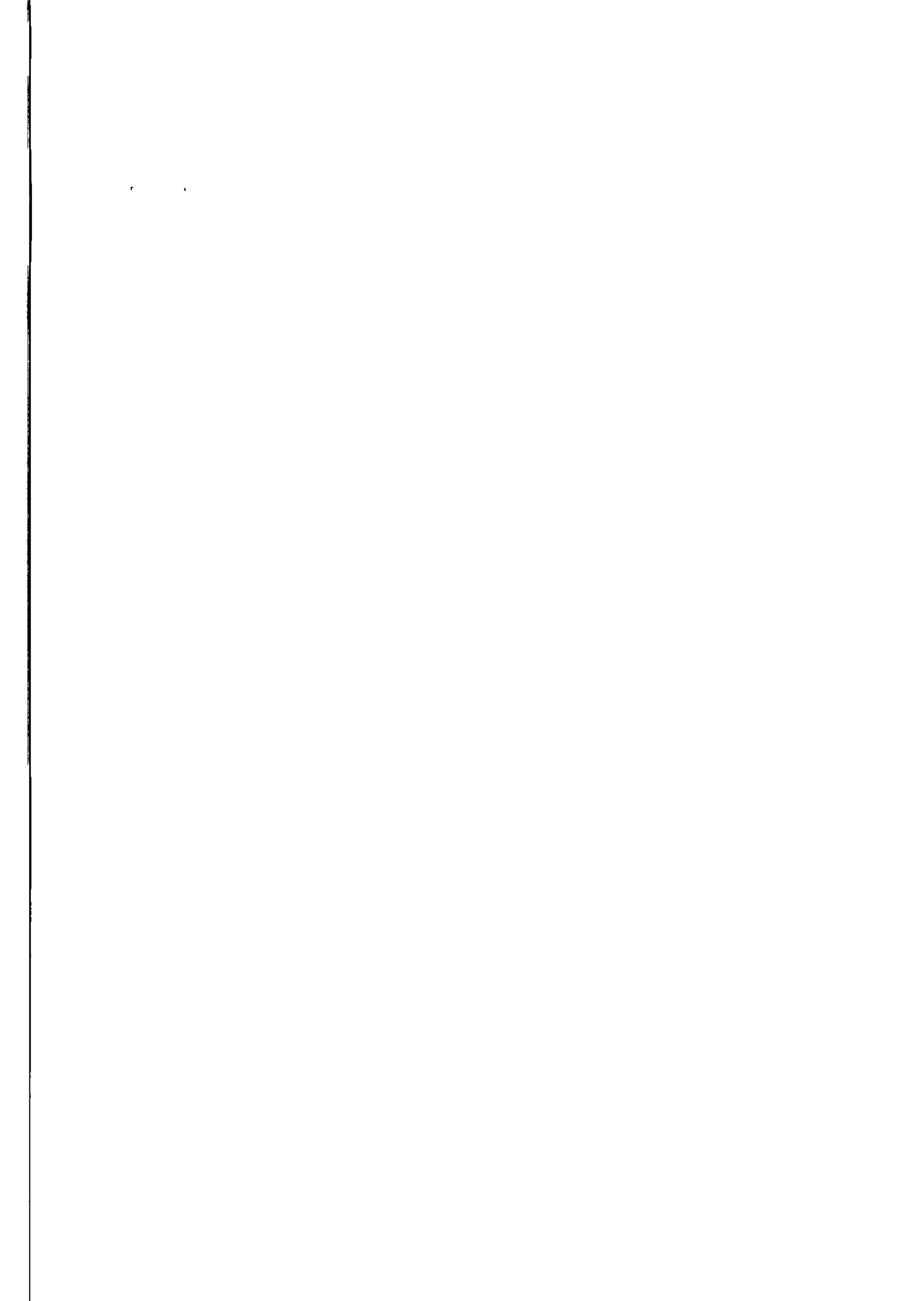
Le Commissaire aux Apports,



H. DELEBARRE

IMMOBILISATIONS CORPORELLES APPORTEES

Désignation	Date d'acquisition par GRENELLE	Valeur d'apport par GRENELLE (V.N.C.)	
Logiciel OMSL AS400	01.01.1995	-	
Total Logiciels			.
Matériel industriel			
. Table de comptage	28.02.1992	-	
. Presse tournante Weston Dupress	03.01.1992	-	
. Palans électriques à chaîne	17.03.1992	-	
. 2 Ficeleuses+ 1 Défrippe + 2 trains de pliage	21.12.1992	-	
. Machine à écussonner + accessoires	28.10.1992	-	
. Plieuse volet variable	22.11.1991	-	
. Tunnel lavage Lavatec	30.11.1991	-	
. Tunnel de lavage Colmac	21.01.1993	14.420,98	
. Laveuse essoreuse Milnor	28.05.1993	-	
. sécheuse repasseuse Lapauw	19.03.1993	-	
. Emballeuse pneumatique verticale	23.09.1993	763,75	
. Plateaux stockage dynamique	21.09.1993	513,01	
. Stockage dynamique 240	28.09.1993	2.145,00	
. Plieuse NLX type A3	5.10.1993	-	
. Adoucisseur Pleck + vanne et 2 corps	18.11.1993	889,55	
. Bac de préparation Saumur	18.11.1993	500,50	
. Train de pliage	31.12.1993	-	
. Chariots	01.01.1993	-	
. Fosse Milnor	01.01.1993	-	
. Moteur Leroy	01.01.1993	-	
. Batteries	01.01.1993	-	
. Nettoyeur	01.01.1993	-	
. Batterie Acier	01.01.1993	-	
. Embrayage	01.01.1993	-	
. Machine à coudre Singer	01.01.1993	-	
. Containers	01.01.1993	-	
. Imprimante Linge	01.01.1993	-	
. Laveuse Milnor	01.01.1993	-	
. Horloge	01.01.1993	-	
. Embrayage Polymark	01.01.1993	-	
. Presse Caroussel	01.01.1993	-	
. Presse	01.01.1993	-	
. Karcher	01.01.1994	-	
. Système Claxmatic Ultima pour laveuse Milnor	20.03.1995	8.401,23	
. Presse pneumatique à écusson	24.03.1995	9.075,06	
. Laveuse/essoreuse Milnor	07.06.1996	115.777,18	
. Machine à coudre Singer	09.10.1996	19.840,27	
. Machine à coudre piqueuse	31.01.1997	706,94	
Total matériel industriel			173.033,47



Désignation	Date d'acquisition par GRENELLE	Valeur d'apport par GRENELLE (V.N.C.)	
<u>Matériel d'énergie</u>			
. Chaudière à gaz 5000Kg/h	01.09.1993	195.708,48	
. Compresseur Kaeser	30.12.1994	<u>15.590,40</u>	
Total matériel d'énergie			211.298,88
<u>Outillage industriel</u>			
. Escabeau roulant	06.07.1993	-	
. Chariots Ecolinge HT	25.10.1993	-	
. Chariot cabri	20.02.1994	-	
. Chariots à fds remontant	01.01.1994	-	
. Chariots à fds remontant	17.02.1994	-	
. Chariot cabri	10.05.1994	-	
. Chariots rectangulaire à fds mobile	24.03.1995	-	
. Chariots Ecolinge + Rolls	24.04.1995	-	
. Chariots Ecolinge + Rolls	31.10.1995	1.159,10	
. Cerceuse automatique pour ligne éponge	16.11.1995	16.683,89	
. Chariot PE	27.06.1996	14.991,55	
. Chariot en polyéthylène	07.10.1996	13.748,35	
. Sangle textile	03.10.1996	2.613,33	
. Chariots Ecolinge bichromates vernis	15.09.1996	6.337,23	
. Chariots 1400x700, tréteaux	31.01.1997	12.018,06	
. Roll 3 côtés, 2 portes avec verrous	28.02.1997	<u>45.421,25</u>	
Total outillage industriel			112.972,76
<u>Agencements et aménagements du matériel et outillage</u>			
. Raccordement électrique calandre	23.02.1993	471,12	
. Tvx tuyauterie calandre + tunnel	15.03.1993	1.906,67	
. Installation tunnel Colmac	31.03.1993	1.646,33	
. Racc. tuyauterie calandre + tunnel	26.04.1993	707,44	
. Génie civil laveuse Milnor	28.05.1993	573,92	
. Installation engageuse	02.06.1993	1.248,03	
. Tvx tuyauterie calandre	17.06.1993	1.489,01	
. Scellements chim. Milnor 115kg	17.06.1993	137,65	
. Installation calandre Lapauw	10.08.1993	<u>5.502,71</u>	
Total agencements du matériel			13.682,88
<u>Matériel de transport</u>			
. Renault Master 3T5 / 4174 TR 59	19.05.1992	-	
. Renault Master 3T5 / 4168 TR 59	19.05.1992	-	
. Renault Master 3T5 / 4164 TR 59	19.05.1992	-	
. Renault Poids lourd 8184 TQ 59	26.05.1992	-	
. Renault Master 3T5 / 8295 VQ 59	13.12.1993	11.050,00	
. Renault Master 3T5 / 8297 VQ 59	13.12.1993	11.050,00	
. Renault poids lourd / 1166 WF 59	19.09.1994	30.401,88	
. Renault Master 3T5 / 3361 WG 59	15.11.1994	<u>50.432,48</u>	
Total matériel de transport			102.934,36

1 1

Désignation	Date d'acquisition par GRENELLE	Valeur d'apport par GRENELLE (V.N.C.)	
Matériel de bureau et informatique			
. Coupeuse automatique	28.01.1992	-	
. Onduleur Merlin-Gérin 600 VA	26.06.1992	-	
. Ecran infow. monochrome	07.07.1992	-	
. Compaq deskpro 386S/20 + écran VGA + lecteur disque	20.11.1992	-	
. Ecran infow. monochrome	03.11.1992	-	
. AS 400 modèle E02	17.04.1992	-	
. Photocopieur 7130	11.06.1992	-	
. Disque dur	30.07.1991	-	
. Télécopieur Canon 265F	14.10.1991	-	
. Imprimante 600 CPS Twinax	28.06.1991	-	
. Ecran infow. monochrome	06.01.1993	-	
. Imprimante 300 CPS Twinax	12.03.1993	1.100,87	
. Imprimante 300 CPS Twinax	07.05.1993	1.123,49	
. Ecran infow couleur	13.05.1993	-	
. Disque additionnel 400	11.06.1993	1.140,13	
. Copieur Nashua 7130	11.06.1993	1.489,58	
. Imprimante Personal Laser NT	24.09.1993	543,30	
. Macintosh SE 30	31.01.1993	-	
. Téléphone	01.01.1993	-	
. Macintosh	01.01.1993	-	
. Destructeur 3801	20.04.1994	1.008,00	
. Rétroprojecteur DV 317 + écran	30.09.1994	653,12	
Total matériel de bureau			7.058,49
Mobilier de bureau			
. Table de dactylo	01.01.1993	-	
. Armoires	01.01.1993	-	
. Traitement de texte	01.01.1993	-	
. Armoires	01.01.1993	-	
. Chaises	01.01.1993	-	
. Fauteuil	01.01.1993	-	
. Bureau réception	01.01.1993	-	
. Chaise	01.01.1993	-	
. Armoire haute portes	30.11.1994	1.884,27	
. Bureau + sièges + fauteuil	20.03.1995	13.266,45	
Total mobilier de bureau			15.150,72
Total Appareils Hygiène			36.090,48
Total Tapis			5.967,02
Total Linge et Vêtements			1.058.511,05
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			1.736.700,11

• •